

## **Communiqué de presse du Conseil administratif**

Aux représentant-e-s des médias

**24 janvier 2022**

### **Le Conseil administratif propose l'ouverture d'un crédit de 4,55 millions de francs destiné à végétaliser la Ville**

**Quatre axes stratégiques ont été définis : renforcement de l'arborisation des domaines public et privé de la Ville de Genève, développement de micro-forêts urbaines, mise à jour de l'inventaire du patrimoine arboré et arborisation de parcelles privées.**

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit-cadre de 4,55 millions de francs destiné à la végétalisation de la Ville de Genève. Les récents épisodes de canicule, et plus généralement la situation d'urgence climatique que nous traversons, ont rappelé la nécessité de renforcer la végétation en milieu urbain. Afin de lutter efficacement contre les îlots de chaleur, l'aménagement de la Ville doit tenir compte de la composante végétale dans sa planification et celle-ci doit être considérée comme un élément structurant des aménagements. Quatre axes stratégiques visent à concrétiser ce but.

#### **Exploration de nouveaux territoires**

Le premier axe vise au renforcement de la présence de l'arbre dans la ville à travers de nouvelles plantations dans les parcs ainsi que dans les rues (domaine public), mais également dans les centres sportifs et les préaux d'écoles, en collaboration avec les départements concernés. Dans ce cadre, trois nouveaux spécimens seront plantés pour chaque arbre devant être abattu. Certaines allées d'arbres seront renouvelées et la protection des arbres existants sera renforcée, dans la perspective de pérenniser le patrimoine arboré. Ce crédit-cadre permettra également d'investiguer un nouveau territoire constituant un réservoir conséquent pour l'arborisation: les parcelles et places de parking sous gestion de la Gérance immobilière municipale (GIM). Elles feront pour la première fois l'objet d'une étude approfondie en termes de potentiel d'arborisation. Le déploiement de micro-forêts urbaines selon la méthode Miyawaki, à l'image de l'expérience menée l'automne dernier sur la butte Sturm et sur la Zone industrielle des Charmilles, constitue le deuxième axe de la présente proposition. De nouvelles parcelles sont en cours d'identification pour poursuivre l'expérience.

#### **Une nécessaire mise à jour du patrimoine arboré**

La mise à jour de l'inventaire du patrimoine arboré compose un autre axe essentiel de ce crédit. Cette actualisation fera suite à l'inventaire de l'ensemble des arbres isolés de la ville réalisé en 2012 et ayant conduit au géo-référencement de 23'000 spécimens. Elle permettra de mettre à jour les informations sur les arbres (confirmation de leur présence, circonférence des troncs, largeur des couronnes, etc.). Utilisées au quotidien dans la gestion

opérationnelle du patrimoine arboré, ces informations servent également aux projets d'aménagement engagés par tous les services de la Ville et constituent la base de données principale pour l'analyse des potentiels futurs d'arborisation. Un relevé détaillé de l'arborisation des zones boisées permettra aussi d'affiner l'estimation du patrimoine arboré complet de la Ville de Genève évalué à ce jour à 40'000 arbres.

### **Implication des privé-e-s pour augmenter l'arborisation**

Enfin, le SEVE, en collaboration avec l'ONG OneAction, entend élargir les possibilités d'arborisation de la Ville en incitant les acteur-trice-s privé-e-s (entreprises, régies, promoteur-trice-s, propriétaires fonciers, associations d'habitant-e-s, etc.) à la plantation d'arbres sur leurs parcelles. En effet, nombre d'entre elles ont un impact non négligeable sur le domaine public grâce à leur proximité avec celui-ci et représentent un nouveau potentiel considérable en matière d'arborisation. Une analyse du contexte genevois et une recherche sur les besoins et souhaits des acteur-trice-s privé-e-s ont déjà été menées par OneAction dans le cadre de ce quatrième axe.

Portée par le Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), cette proposition fait suite à un précédent crédit datant de 2015 ayant permis de renforcer le patrimoine végétal sur le domaine public, d'initier le renouvellement du patrimoine arboré de la Ville de Genève et de développer des outils d'analyse et de planification de la gestion des arbres. « Ce nouveau crédit permettra de défricher de nouveaux territoires, notamment en ouvrant le champ de l'arborisation à la sphère privée, afin de répondre au manque manifeste de terrains pour la plantation d'arbres dans l'espace urbain genevois, indique Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge de l'environnement et du développement durable. Toutes les pistes innovantes à notre disposition doivent être explorées en vue d'atteindre les objectifs de la Ville en matière d'arborisation.»

### **Contact**

Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle  
Département des finances, de l'environnement et du logement  
Tél. : + 41 22 418 22 40 - + 41 78 760 97 97 - [anna.vaucher@ville-ge.ch](mailto:anna.vaucher@ville-ge.ch)